

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

III. année. Volume I.

N^{ro}. 24.

SAMEDI, le 17 mai 1851.

On ne s'abonne qu'au bureau de poste le plus rapproché.
Prix d'abonnement pour l'année 1851 dans toute la Suisse Liv. 3
(*franc de port*). Les insertions doivent être transmises *franco*,
à l'expédition. Prix d'insertion 1 btz, la ligne ou son espace.

ARRÊTÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,
touchant
l'armement et l'équipement des carabiniers.
(Du 13 mai 1851.)

LE CONSEIL FÉDÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE,

Considérant que l'expérience a fait ressortir la
nécessité d'une révision du règlement sur l'armement
et l'équipement des carabiniers ;

ensuite des pleins pouvoirs qu'il a reçus de l'As-
semblée fédérale le 21 décembre 1850,

sur la proposition du département militaire suisse,

ARRÊTE :

Art. 1. Les carabiniers seront armés comme suit :

III. année. Vol. I.

33

pieds pouces lignes traits

1. D'UNE CARABINE.

Le canon de fer soudé, d'une lame roulée sur une broche, non pas percé dans le plein, bronzé, long, y compris la culasse de 28 pouces et sans la culasse . . .

Diamètre du canon au tonnerre (au sac)

Diamètre du canon à la bouche

L'épaisseur du canon est diminuée du tonnerre à la bouche en ligne droite

Distance de l'axe de la hausse mobile au milieu du guidon . .

Calibre normal

Déviations tolérées du calibre de 3''' 4''' à

8 Rayures, la largeur du vide est égale à celle du plein, le diamètre pris dans les rayures surpasse celui du calibre de . .

Les rayures arrondies en dedans, les bords à angles vifs, l'embouchure fraisée.

L'inclinaison est de $33\frac{1}{3}\%$ du cercle pour chaque pied, donc la longueur du pas est de . .

La tranche de la bouche est fraisée à l'intérieur de

L'extérieur du canon est rond, jusqu'à 39 lignes de la culasse, où il devient octogone.

La culasse, de fer trempé.

Longueur (sans le crochet de bascule et sans le bouton taraudé) 9 lignes, épaisseur

Le derrière de la culasse est aminci de 5''' des deux côtés (droit et gauche).

Le bouton taraudé est long de 5 lignes, son diamètre est de 6''' ; nombre des pas de vis 7.

	pieds	pouces	lignes	traits
Le canon de fer soudé, d'une lame roulée sur une broche, non pas percé dans le plein, bronzé, long, y compris la culasse de 28 pouces et sans la culasse . . .	2	7	1	—
Diamètre du canon au tonnerre (au sac)	—	—	8	5
Diamètre du canon à la bouche	—	—	6	5
L'épaisseur du canon est diminuée du tonnerre à la bouche en ligne droite				
Distance de l'axe de la hausse mobile au milieu du guidon . .	2	2	8	—
Calibre normal	—	—	3	5
Déviations tolérées du calibre de 3''' 4''' à	—	—	3	7
8 Rayures, la largeur du vide est égale à celle du plein, le diamètre pris dans les rayures surpasse celui du calibre de . .	—	—	—	1½
L'inclinaison est de $33\frac{1}{3}\%$ du cercle pour chaque pied, donc la longueur du pas est de . .	3	—	—	—
La tranche de la bouche est fraisée à l'intérieur de	—	—	—	5
Le bouton taraudé est long de 5 lignes, son diamètre est de 6''' ; nombre des pas de vis 7.	—	—	8	5

pieds pouces lignes traits

La *chambre* est longue de $8\frac{1}{2}$ lignes, son diamètre est celui du calibre du canon.

Le *crochet de bascule* est large de 4 lignes; sa hauteur près de la culasse — — 5 —

La *cheminée d'acier anglais fondu*; longueur entière — — 6 2

Le *cône* haut de $23''''$, son diamètre au haut de $12''''$, en bas — — 1 5

Les arrêtes extérieure et intérieure sont arrondies.

Le *carré* est haut de $12''''$, large de — — 2 5

Nombre des pas de vis $6\frac{1}{2}$ diamètre — — 2 5

Le *canal* de la *cheminée* doit être doublé en cuivre en bas.

Distance du milieu du tenon supérieur à l'extrémité de la culasse 2 4 6 —

Distance du second tenon jusqu'au derrière de la culasse 1 — 5 —

La *douille* pour la *baïonnette*, en tôle d'après le modèle, longueur — 2 5 —

Le *guidon* d'acier, le milieu éloigné de $8''$ de la bouche, élevé au-dessus du canon de $15''''$ et haut en tout de — — 1 7

La *partie plate du guidon* long de $5''$, large de $2''$, épais de — — 1 —

La *hausse* de fer est glissée par le côté dans l'épaisseur du canon et fixée du haut en bas par une petite vis à pointe, dont l'écrou se trouve dans le pied de la mire ou hausse conformément au modèle.

pieds pouces lignes traits

Distance de l'axe de la <i>feuille mobile de la hausse</i> depuis le derrière de la culasse	—	4	4	—
Rayon du <i>quart de cercle</i> 6 ^{'''} , épaisseur des <i>ails</i>	—	—	1	—
La division pour les hauteurs de la hausse a lieu depuis 200 jusqu'à 1000 pas par des traits et les nombres correspondants aux distances, 2, 4, 6 et ainsi de suite.				
La <i>feuille de hausse</i> est large vers le quart du cercle de 7 ^{'''} , à l'extrémité extérieure	—	—	6	—
La longueur depuis le milieu de l'axe jusqu'à l'encoche est de	—	1	4	—
Elle est fixée par un ressort et une vis à la hauteur voulue suivant modèle.				
Profondeur de l'encoche de la mire de hausse	—	—	—	5
La <i>baïonnette</i> , d'après le modèle, d'acier.				
Longueur depuis la bouche à l'extrémité de la lame	1	7	—	—
La <i>platine</i> avec chaînette et un seul cran (d'après le modèle).				
<i>Noix et détente</i> , d'acier.				
La double détente simple (Kastenstecher) d'après modèle.				
La <i>baguette d'acier</i> à tête avec <i>rondelle d'arrêt</i> et, <i>refouloir</i> rivés, d'après modèle.				
Épaisseur de la baguette	—	—	2	5
Le <i>refouloir</i> en fil de laiton est fraisé suivant la tête de la balle et vissé à l'intérieur, sa longueur	—	—	2	—
Son diamètre est de 2 ^{'''} plus petit que celui du calibre.				
Chaque carabinier doit avoir en sus un <i>tire-balle</i> d'acier, un				

pieds pouces lignes traits

tire-bourre et un relavoir se fixant à la baguette.

La garniture.

L'embouchoir en fer forgé ou fonte malléable portant le tiroir du tenon supérieur du canon et une vis d'arrêt.

Le *tube* de la baguette de tôle douce, aminci à ses deux extrémités.

Le porte-baguette en fer ou fonte douce, avec vis pour la fixer.

Le tiroir du second tenon du canon avec deux plaques en fer.

Le *battant de bretelle* supérieur avec vis en fer.

Le *ressort de baguette* d'acier avec goupille, sa longueur est de

La pièce de bascule avec sa vis.

La *queue* de la *bascule* s'étend jusqu'au nez de la crosse où elle est fixée par une vis à bois.

Le trou de la vis de bascule se trouve à $6\frac{1}{2}$ ''' de la culasse.

La *sous-garde* en fer ou fonte malléable, avec les deux bandes de sous-garde et le *battant inférieur* pour la *bretelle*.

La *bande de sous-garde antérieure* est fixée au moyen de la vis de bascule.

La *bande de sous-garde inférieure* est fixée au bois avec 3 vis à bois.

Le *battant de bretelle inférieur* est rivé, à 72''' derrière le trou de la vis de bascule.

pieds pouces lignes traits

Le pontet de sous-garde est fixé avec son crochet à la bande de sous-garde inférieure et à la bande inférieure par une vis.

La plaque de couche en fer ou fonte malléable, est fixée avec 2 vis à la crosse.

Le bois de noyer, arrivant jusqu'à la douille de la baïonnette.

Distance du milieu du tenon à la pièce de bascule

1 — 5 —

Distance du milieu du battant supérieur de bretelle à la bascule

1 3 5 —

Distance du milieu de la goupille du ressort de baguette à la pièce de bascule

— 6 5 —

Longueur de la crosse depuis la culasse mesurée horizontalement

1 3 — —

Pente de la crosse prise verticalement à son extrémité

— 3 — —

Cintre de la plaque de couche

— 1 — —

Longueur depuis la culasse jusqu'au nez de la crosse, mesurée horizontalement :

— 5 — —

Distance du nez à la ligne horizontale

— 1 — —

Hauteur de la poignée 16^{'''}, épaisseur

— 1 2 —

Hauteur de la crosse 4^{'''}, épaisseur

— 1 3 —

Longueur totale de l'extrémité de la crosse à la pointe de la baïonnette

5 8 5 —

Poids de la carabine avec la baïonnette $\& 9\frac{1}{2}$ à 10.

Accessoires pour chaque carabine.

1 moule à balles a) avec pince à couper.

1 cuillère à fondre a).

pieds pouces lignes traits

1 Tourne-vis avec tourne-cheminée.

1 Tampon de carabine.

1 Epinglette avec chaînette.

2 Cheminées et un guidon de rechange.

1 bretelle de carabine, en cuir noir avec boucle noire.

Les objets désignés avec un a) se portent dans le havresac.

2. D'UN COUTEAU DE CHASSE.

Lame droite plate. à un tranchant; poignée sans garde avec une croisière, fourreau en cuir noir garni d'une chape à pontet et d'un bout en cuivre jaune. Le baudrier en cuir noir, avec un passant pour le couteau de chasse et un autre en cuir noir, pour le fourreau de baïonnette.

3. D'UN WAIDSAC.

en cuir noir.

Longueur supérieure du sac	—	8	—	—
Longueur inférieure	—	8	7	—
Hauteur entière	—	5	8	—
Hauteur de la paroi intérieure dans le milieu	—	3	5	—
Profondeur inférieure	—	1	8	—
Longueur inférieure du couvercle	1	—	—	—
Longueur supérieure du couvercle	—	8	8	—
Hauteur du couvercle	—	8	—	—
Intérieurement fixé au couvercle, un tirant dont la longueur est de 4' 3''' , la largeur	—	—	8	—
La caisse est divisée en quatre compartiments dont la hauteur est	—	2	2	—

Les deux extérieurs sont destinés aux cartouches, longueur du premier 22''' , du dernier .

Le second depuis devant, long de 3'' 1''' pour 5 paquets de projectiles.

Le troisième depuis devant ou le second depuis derrière pour les fourres et la graisse, est long de

Cette division est garnie de fer blanc.

Dans la même il y a une petite boîte de 2''' de largeur à double fond. La première division pour les fourres est haute de . . .

La division inférieure pour la graisse est haute de

Cette division outre la petite boîte est destinée pour le guidon et les cheminées de rechange.

A la paroi postérieure se trouve une poche avec un couvercle en peau de veau, pour y tenir le tire-balle, le tire-bourre, le raveloir et le tourne-vis.

Longueur de la poche 4'' 4''' , hauteur 2'' 6''' .

A la partie antérieure de la caisse, il y a deux poches chacune avec un couvercle.

La poche antérieure pour les cartouches ouvertes est longue de 3'' 4''' , haute de 2'' 5''' profonde de

La poche postérieure pour les projectiles fourrés est longue de 3'' , haute de 2'' 5''' profonde de

Pour les chiffons graissés et destinés à nettoyer l'arme, l'in-

—	1	6	—
—	1	3	—
—	1	2	—
—	1	4	—
—	1	—	—
—	1	—	—

pieds pouces lignes traits

térieur du couvercle est doublé en camelot vert avec une ouverture garnie de cuir.

Inférieurement, au fond de la caisse est rivé un petit bouton de laiton.

Aux parois du Waid-sac sont cousues la pièce à boucle avec une boucle en laiton et la courroie qui sert à porter le waid-sac. Cette courroie est large de

A la courroie et sur la poitrine se trouve une poche à capsules, comme pour l'infanterie.

La poche à capsules est garnie intérieurement d'une bande de cuir en poil.

4. LA MUNITION.

et ce qu'il faut pour tirer.

La poudre doit être de grain No. 4 et de très bonne qualité.

La charge ne doit pas excéder un maximum de $\frac{1}{120}$ ℔, un minimum de $\frac{1}{130}$ ℔.

Chaque charge est contenue dans une cartouche en papier;

Le projectile de plomb doux fondu, ne doit pas peser plus de $\frac{1}{23}$ et moins de $\frac{1}{32}$ ℔.

Les fourres en toile de coton de $10\frac{1}{2}$ lignes de diamètre, doivent être graissées et attachées au projectile au moyen d'un fil; 20 fourres doivent avoir une épaisseur de $2\frac{1}{2}$ lignes.

La graisse est composée de $\frac{3}{3}$ saindoux et de $\frac{1}{3}$ suif de

—	1	8	—
---	---	---	---

5. CONSTRUCTION ET CHARGE DES CAISSONS.

La charge et la construction des caissons doit être modifiée d'après le système.

6. Outre les objets d'équipement, chaque officier et chaque chef de peloton au moins doit être muni d'un instrument pour mesurer les distances. (stadia.)

Art. 2. Le système actuel d'armement et d'équipement des carabiniers sera modifié comme suit :

1. *La carabine.*

La hausse sera divisée à nouveau d'après les distances.

Le bout de la baguette doit être fraisé suivant la forme conique du projectile.

Le moule à balles sera confectionné d'après le système de projectiles coniques adopté.

Au lieu du tire-balle en forme de vrille, chaque carabinier devra être pourvu d'un tire-balle fraisé suivant la forme du projectile, en acier et à vis.

2. *Munition.*

La charge reste la même pour toutes les distances. Sa force dépend du poids du projectile et doit être aussi grande que le carabinier peut la supporter à cause du recul.

3. *Wadsac.*

Il y sera adapté une poche à capsules comme pour l'infanterie; le sac doit autant que possible être conforme au nouveau modèle.

Enfin il conviendrait d'abolir les poires à poudre et d'adopter les cartouches comme pour la nouvelle carabine, en tant que les calibres et par conséquent les projectiles des anciennes carabines ne diffèrent pas trop entre eux.

Art. 3 Par la présente ordonnance sont abrogées la II. partie du règlement sur l'armement et l'équipement, du 20 Août 1842 ainsi que toutes les dispositions qui y sont contraires.

Elle sera imprimée, publiée et mise immédiatement à exécution.

Ainsi fait à Berne, le 13 mai 1851.

Au nom du Conseil fédéral suisse :
Le Président de la Confédération,
J. MUNZINGER.

Le Chancelier de la Confédération,
SCHIESS.

Rectification. Au N° 22, page 447 de la feuille fédérale, Arrêté concernant la taxe postale pour les passages des Alpes, lisez 5½ batzen pour le coupé, au lieu de 5, pour les voyageurs qui ne passent pas la montagne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 9 mai 1851.)

Par missive du 3 courant, le gouvernement de Thurgovie annonce, qu'en remplacement de M. Rauch, décédé, M. Louis Sulzberger, conseiller cantonal et préfet à Frauenfeld, a été nommé membre du Conseil national suisse.

ARRÊTÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE, touchant l'armement et l'équipement des carabiniers. (Du 13 mai 1851.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1851
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.05.1851
Date	
Data	
Seite	463-474
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 886

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.